

Conseil Municipal

Le lundi 4 juillet 2016, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur FOUCHET Pierre, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile, RAIMBAULT Martine et TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, AUDIOT Francis, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse et REMANJON Patrice.

Absents excusés : Mme CHARPENTIER Céline, M. NOUAT Christian.

Absents excusés ayant délégué pouvoir : Mme FONTAINE Dorothee (ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile) M. FERRIERE Laurent (ayant délégué pouvoir à M. REMANJON Patrice).

Secrétaire de séance : M. ASSADET Alain.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

CONTRAT DEPARTEMENTAL D'OPERATION 2016 - 2017 : le Maire fait part à l'Assemblée du contrat proposé par le Conseil Départemental du Cher par lequel le Département apporte son soutien à la Commune de Menetou-Salon dans la construction d'un restaurant scolaire, d'un accueil périscolaire et la mise en accessibilité à hauteur de 150 900 €. Le Conseil Municipal prend bonne note de ces dispositions et autorise le Maire à signer ce contrat.

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES DE FUSSY : à l'unanimité, sont désignés : Mme TAILLANDIER Armelle, membre titulaire et M. FOUCHET Pierre, membre suppléant pour former le jury du concours communal des maisons fleuries de Fussy le 23 juillet prochain.

TRANSPORT SCOLAIRE : Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a rencontré un collectif de parents d'élèves à propos de sa décision de supprimer le transport scolaire pour le retour des élèves scolarisés à l'école de Menetou-Salon la prochaine rentrée, par souci financier. Devant le nombre de difficultés que rencontreront certains parents, il a décidé de prévoir une alternative à sa décision initiale. La location d'un véhicule de 9 places pour la mise en place d'un transport assuré par un employé communal, si la législation l'autorise, est envisagée ou l'achat d'un véhicule. Avant de prévoir ce nouveau service, une entrevue avec le service des Transports du Conseil Départemental est prévue afin de connaître les dernières dispositions financières qui pourraient être consenties. Une réponse aux parents sera rendue avant la fin du mois de juillet.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjointe chargée de la communication et des animations rappelle la programmation du Festival à la rue qui se déroulera les 8 et 9 juillet prochains dans les rues de la Commune et dans la cour de la mairie. Le planning de présence des élus est une nouvelle fois évoqué et rappelé. L'organisation du repas des Aînés pour cette fin d'année est évoquée.

L'adjoint chargé des espaces verts et de l'environnement informe que les plantations diverses dans la commune ont été réalisées dernièrement. Une réunion s'est tenue avec les représentants de la Chambre d'Agriculture du Cher pour l'avancement du plan de gestion différenciée. Une demande de subvention a été faite pour l'acquisition de matériel de désherbage et d'entretien des espaces verts. Le jury du concours des maisons fleuries a délibéré et les résultats seront connus lors de la cérémonie des vœux du Maire.

L'adjointe chargée de la jeunesse et de l'enfance fait part de la réception d'un projet de contrat avec la Société API pour la fourniture de repas à la prochaine rentrée scolaire. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer toutes les pièces utiles. Les parents d'élèves devront se soumettre à la prévision des repas de leur(s) enfant(s) une semaine à l'avance pour pouvoir en informer la société API. Elle informe l'assemblée qu'elle rencontrera le receveur municipal prochainement à propos du mode de gestion future de la cantine scolaire et de l'accueil périscolaire. Le déménagement de la cantine dans la salle du caveau a commencé et se déroule dans de bonnes conditions. Le compte-rendu du dernier conseil d'école est présenté à l'assemblée qui prend bonne note des trois changements de poste à la prochaine rentrée. Le Centre de Loisirs ouvrira ses portes jeudi 7 juillet prochain dans les locaux scolaires rue de la Liberté.

L'adjoint chargé de la voirie informe l'assemblée qu'un plan des travaux de réparation des eaux pluviales route de Bourges a été préparé. Le marquage d'un emplacement pour personne à mobilité réduite sera réalisé sur la voie publique à proximité directe du Château.

DEMANDE DE SUBVENTION AU PAYS DE BOURGES : en vue des travaux de construction d'un restaurant scolaire, d'un accueil périscolaire et accessibilité PMR, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention régionale dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays de Bourges et définit le financement prévisionnel de ces travaux.

PERSONNEL COMMUNAL : le Conseil Municipal est informé que le Maire a dû demander les services de l'association ASER pour le recrutement de personnel en vue de remplacer un agent indisponible et pallier aux différents travaux d'entretien des divers espaces verts.

LA POSTE : le Maire fait part qu'il a reçu des représentants de la Poste pour exposer les différents problèmes de fermetures fréquentes rencontrés. Un récent courrier vient annoncer que la Poste adaptera ses horaires durant l'été en fonction de la fréquentation de la clientèle. Durant la période allant du 11 au 30 juillet, le bureau de Poste sera ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et sera fermé du 1er au 20 août.

INFORMATIONS DIVERSES : les travaux de construction des futurs ateliers municipaux débuteront en 2017. Toute la procédure d'appel d'offres sera lancée avant la fin de cette année 2016.

Le nouveau véhicule d'occasion acquis dernièrement a été réceptionné et une petite inauguration sera prévue ultérieurement.

Les travaux de rénovation des vestiaires du stade municipal ont débuté.

Pour chaque location du Centre d'Accueil, le Conseil Municipal décide de demander une caution d'un montant de 200 € pour l'entretien des locaux. Cette dernière sera restituée si le constat de locaux propres lors de l'état des lieux de sortie est avéré.

TRANSFERT DE CREDITS : le Conseil Municipal accepte la décision modificative apportée au budget 2016 du budget communal en vue de la reprise du véhicule Renault Express et des écritures d'ordre à prévoir.

Séance levée à 21 h 50.